

# *Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*

Le baccalauréat technologique série STAV "Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant" permet l'acquisition d'une culture scientifique, technologique et humaniste, commune à l'ensemble des domaines de compétences de l'enseignement agricole.

Il prépare à la poursuite d'études notamment en cycle supérieur court. Il peut permettre d'intégrer les classes préparatoires aux grandes écoles et peut donner accès à des études universitaires.

Le bac STAV est destiné aux jeunes attirés par l'écologie, l'agriculture, l'environnement et les sciences biologiques et agronomiques.

## Architecture de la formation

Les modules d'enseignements communs et les modules de spécialité contribuent à aborder les relations entre les territoires et les sociétés, les nouveaux modes de production et de consommation des aliments en prenant en compte le bien-être animal.

### Les modules d'enseignements communs

- ▶ C1: Langue française, littérature et autres arts
- ▶ C2 : Langues et cultures étrangères
- ▶ C3 : Pratiques physiques, sportives et artistiques
- ▶ C4 : Pratiques mathématiques et numériques
- ▶ C5 : Culture humaniste et citoyenneté

### Les modules d'enseignements de spécialité

- ▶ S1 : Gestion des ressources et de l'alimentation (sur le cycle)
- ▶ S2 : Territoires et sociétés (en classe de première)
- ▶ S3 : Technologie (en classe de première)
- ▶ S4 : Territoires et technologie (en classe de terminale)

Au lycée Théodore MONOD, pour les modules S3 et S4, nous proposons les spécialités dans les domaines technologiques suivant :

**Aménagement et valorisation des espaces** : permet de découvrir les différents secteurs de l'aménagement en lien avec ses acteurs (aménagement paysager, gestion d'espaces naturels, d'espaces forestiers, gestion de l'eau) et les différents équipements.

**Technologies de la production agricole** : permet de découvrir les différents secteurs des productions animales (quelques fondamentaux sur l'alimentation, la reproduction, le bien-être animal), végétales (connaissance de base sur les sols, la mise en culture, la fertilisation) et les équipements liés à ces productions.

## **Les situations pluridisciplinaires**

Les séquences pédagogiques font intervenir deux enseignants de disciplines différentes. Ainsi l'analyse d'une problématique sous différents angles permet de faire le lien entre les matières et de donner du sens aux apprentissages.

## **L'accompagnement personnalisé**

Apporte un soutien, une aide méthodologique et une aide à l'orientation aux élèves.

## **Les stages individuels et collectifs**

Au titre des enseignements obligatoires, la formation comprend des stages, d'une durée globale de huit semaines, dont six sont prises sur la scolarité, répartis en deux catégories :

- ◆ trois semaines de stages collectifs encadrés par l'équipe pédagogique,
  - un stage "Territoire, développement, ressources et produits",
  - un stage "Etude d'une activité dans un territoire",
  - un stage "Education à la santé et au développement durable" et une formation à la sécurité.
  
- ◆ cinq semaines de stages individuels effectués en entreprise ou en organisme professionnel,  
Les stages font partie intégrante de la formation

## **Enseignement optionnels**

Les enseignements optionnels sont :

- Arts du Spectacle Vivant
- Pratiques professionnelles

## **Conditions d'admission**

Sur dossier scolaire et avec décision favorable d'orientation :

- Après une classe de Seconde générale et technologique,
- En fin de Première,
- Après une 2<sup>nd</sup>e professionnelle ou Première professionnelle.

## **Obtention du diplôme**

Le diplôme se caractérise par :

- une partie obtenue grâce au Contrôle en Cours de Formation avec des situations d'évaluation variées (TP, oral, écrit, dossier), 30% de l'examen,
- la prise en compte des notes obtenues en contrôle continu (résultats trimestriels). 10% de l'examen.
- 2 épreuves anticipées de français (écrite et orale) en fin de 1<sup>ère</sup>, 10% de l'examen,
- 4 épreuves terminales en fin de cycle. 50% de l'examen.

## **Orientation et débouchés**

Après un bac STAV, les poursuites d'études les plus fréquentes sont les préparations à un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

Le bac STAV débouche également vers certaines spécialités de BTS de l'Education Nationale (Bio-analyses et contrôles, Hygiène propreté environnement, ...) ou le DUT Génie biologique, et vers les études universitaires.

Les bacheliers STAV peuvent postuler également à l'entrée en classe préparatoire Technologie Biologie (TB) afin d'intégrer les écoles d'ingénieurs agronomiques et vétérinaires.